

Mercredi 22 juin 2022

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES PROPOSE DES FORMATIONS D'INSTRUCTEUR OU D'ENCADRANT «AISANCE AQUATIQUE» POUR ENSEIGNER LA NATATION À NOS ENFANTS

La communauté de communes Cluses Arve et Montagnes s'inscrit dans une démarche en faveur d'une pédagogie efficace pour enseigner la natation à nos enfants. Cette pédagogie de la réussite permet aux enfants d'apprendre rapidement et efficacement à se comporter dans l'eau en grande profondeur.

Rejoignez-nous pour participer à une formation d'encadrant « aisance aquatique » afin de pallier les risques de noyade. Si vous avez déjà votre formation d'encadrant vous pouvez vous inscrire à une formation d'Instructeur «Aisance Aquatique».

Formation Instructeur «aisance aquatique» 5 jours :

Septembre 2022 : - 5 au 9 septembre

Formation Encadrant «aisance aquatique» 4 jours :

Septembre 2022 : - 12 au 16 septembre
- 19 au 23 septembre
- 16 au 30 septembre

Octobre 2022 : - 3 au 7 octobre
- 10 au 14 octobre
- 17 au 21 octobre

Novembre 2022 : - 14 au 18 novembre
- 21 au 25 novembre
- 28 au 2 décembre

Décembre 2022 : - 5 au 9 décembre

PARTICIPEZ À UNE FORMATION D'ENCADRANT OU INSTRUCTEUR EN AISANCE AQUATIQUE

- ★ Vous avez plus de 16 ans ?
- ★ Vous êtes :
 - DE d'éducateur sportif
 - Titulaire du BAFA
 - Métiers de l'animation,...
- ★ Vous êtes intéressé par l'enseignement de la natation ?
Curieux de découvrir une pédagogie de l'action ?
Écrivez à : cplewinski@2ccam.fr

Mars 2023 : - 27 au 31 mars

Avril 2023 : - 3 au 7 avril
- 24 au 28 avril

Mai 2023 : - 22 au 26 mai
- 29 au 2 juin

Juin 2023 : - 5 au 9 juin
- 12 au 16 juin
- 19 au 23 juin
- 26 au 30 juin



Communauté de communes Cluses Arve & montagnes

Siège social : 3, rue du Pré Bénévix - 74300 Cluses - T. 04 57 54 22 00 - F. 04 57 54 22 01 - contact@2ccam.fr